

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

Délibération n° 9/2013

Objet : tarif eau et assainissement 2013

SEANCE DU VENDREDI 8 MARS 2013

L'an deux mille treize et le 8 mars à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Philippe AUPHAN, Maire.

Présents : Pierre ALAMELLE, Philippe AUPHAN, Ghislaine BRUNIER, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Corinne LEBRUN FREDDI, Marie-Claire MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI.

Absents excusés : Mireille BECHARD
Marcel PELLEGRIN pouvoir à Corinne LEBRUN FREDDI
Mohamed MALLEM pouvoir à Philippe AUPHAN

Secrétaire de séance : Charles-Denis LEVY-SOUSSAN

Monsieur le maire propose de modifier les tarifs du service eau et assainissement comme suit :

TARIFS EAU :

DETAIL	< 150 m ³	150 à 300 m ³	> 300 m ³
Abonnement semestriel	36,00 €	36,00 €	36,00 €
Consommation en m ³	0.90 €	1.18 €	1.69 €
*Redevance pour pollution en m ³ (tarif fixé par l'agence de l'eau)	0.280 €	0.280 €	0.280 €
*Redevance prélèvement nappe en m ³	0.078 €	0.078 €	0.078 €

TARIFS ASSAINISSEMENT :

DETAIL	
Abonnement semestriel	23.00 €
Consommation en m ³	0.80 €
*Redevance pour modernisation des réseaux en m ³ (tarif fixé par l'agence de l'eau)	0.150 €

* redevance reversée à l'Agence de l'Eau

TARIFS EAU HÔTEL :

DETAIL	< 150 m ³	150 à 1300 m ³	> 1300 m ³
Consommation en m ³	0.60 €	1.00 €	1.50 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Adopte les tarifs proposés par la commission eau et assainissement

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdit.
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2013

Le Maire
Philippe AUPHAN

